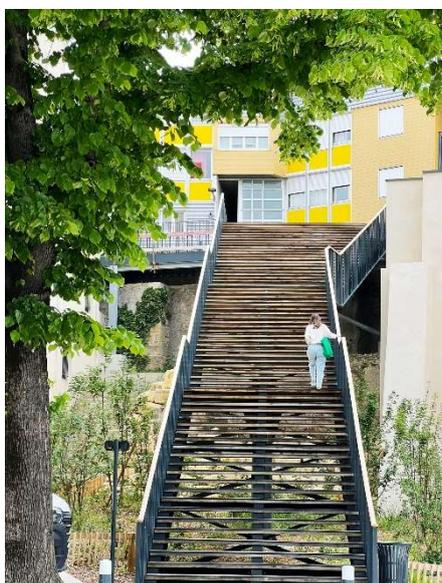


COMMUNIQUE DE PRESSE

La Savasse prend de la hauteur

Depuis ce vendredi 23 mai, à 11 heures, vous pouvez emprunter le nouvel escalier reliant le quai Sainte-Claire à la rue de Clérieux.



Véritable trait d'union entre le quartier de la Presle et la place Jacquemart, cet ouvrage qui s'inscrit dans le cadre du chantier de renaturation de la rivière Savasse, va permettre de renforcer la continuité piétonne entre les quartiers ouest et le centre de la ville.

Composé de 54 marches, cet escalier suspendu, dit « escalier de Clérieux », repose sur une structure métallique fondée sur des micropieux ancrés à 12 mètres de profondeur dans la molasse et s'habille d'un platelage bois qui s'intègre harmonieusement au paysage environnant.

Avec un dénivelé de 12 mètres, il s'organise autour de deux paliers intermédiaires, créant des respirations visuelles sur le cours de la Savasse et son environnement naturel réhabilité. La largeur de passage, de 3 mètres en partie basse, s'élargit progressivement jusqu'à 6 mètres en partie haute, comme une ouverture sur le centre-ville.

A son sommet, il débouche sur un belvédère (qui sera prochainement aménagé, en parallèle avec les travaux de la rue Pêcherie), offrant une vue imprenable sur le site renaturé de la Savasse, un projet ambitieux de reconquête écologique et urbaine.

Par cet ouvrage, la Ville réaffirme sa volonté de reconnecter les espaces urbains aux milieux naturels, en favorisant les mobilités douces et en valorisant les continuités paysagères. L'escalier de Clérieux devient ainsi bien plus qu'un simple passage : un lieu de transition et de contemplation, au cœur d'une ville en mouvement.

